

Projet de modération de la circulation sur le chemin Niakwa

Phase 1 – Résumé de la participation publique

Novembre 2022

Contexte

Le chemin Niakwa a été identifié comme un endroit hautement prioritaire dans le cadre du programme de modération de la circulation dans les zones résidentielles de la Ville.

Des données sur la circulation ont été recueillies en octobre 2018 sur le chemin Niakwa, entre le chemin Royal Salinger et l'endroit où il se termine à la rivière Seine :

- La vitesse du 85^e centile, c.-à-d. inférieure ou égale à celle à laquelle circulent 85 % des automobilistes, est de 51 km/h.
- La vitesse du 95^e centile, c.-à-d. inférieure ou égale à celle à laquelle circulent 95 % des automobilistes, est de 57 km/h.

Des mesures de modération de la circulation seront installées sur le chemin Niakwa afin de ralentir la vitesse et de créer un espace plus sûr pour tous les usagers de la route.

Participation

Au printemps 2022, nous avons sondé la collectivité pour connaître l'opinion des utilisateurs de la route sur son état actuel et sur d'éventuelles mesures de modération de la circulation. Il s'agissait de la phase 1 de la participation publique.

Les possibilités de participation publique de la phase 1 étaient les suivantes :

- Un sondage en ligne – ouvert du 28 mars au 19 avril 2022; 69 réponses
- Appel téléphonique aux intervenants du Niakwa Country Club – 6 mai 2022

Promotion

Les possibilités de participation du public ont fait l'objet d'une promotion à l'aide des méthodes suivantes :

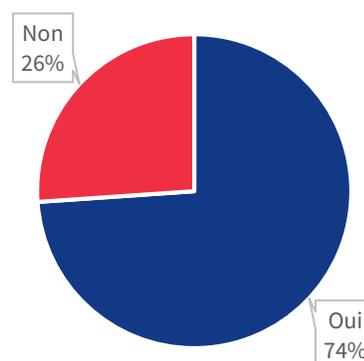
- Page Web du projet – winnipeg.ca/moderationniakwa, lancée le 28 mars 2022
- Envoi direct de cartes postales à quinze propriétés voisines – livrées à Postes Canada le 28 mars
- Signalisation sur la rue informant les résidents de l'arrivée de mesures de modération de la circulation - installée le 28 mars 2022

Résultats clés

69 résidents locaux ont répondu au sondage en ligne.

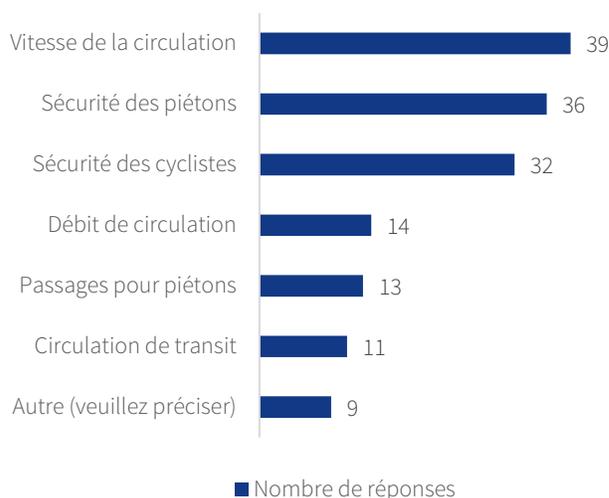
La majorité des répondants (74 %, soit 51 sur 69) rencontrent des problèmes de circulation sur l'itinéraire en question.

Constatez-vous ou subissez-vous actuellement des problèmes de circulation sur le segment de rue en question?



La vitesse (39 réponses sur 50), la sécurité des piétons (36 sur 50) et la sécurité des cyclistes (32 sur 50) ont été identifiées comme les principaux problèmes de circulation.

Quels sont, selon vous, les problèmes de circulation dans cette rue? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent



Projet de modération de la circulation sur le chemin Niakwa

Phase 1 – Résumé de la participation publique

Novembre 2022

Les problèmes soulevés par écrit par les répondants étaient les suivants :

- le mélange de voitures, de piétons et de cyclistes dans la rue (cinq commentaires);
- la circulation aux abords du terrain de golf (quatre commentaires);
- les conducteurs ivres (deux commentaires);
- l'éclairage (un commentaire).

Les personnes interrogées ont été invitées à faire part de leurs réflexions complémentaires sur l'utilisation actuelle de la rue.

Ces commentaires ont été regroupés sous les thèmes communs suivants.

- **Piste polyvalente ou trottoirs** (22 commentaires) : ce segment de rue est partagé par les automobilistes, les piétons et les cyclistes. Les répondants au sondage aimeraient voir l'installation d'un trottoir ou

d'une piste polyvalente afin d'accroître la sécurité de tous les usagers de la route.

- **État actuel de la rue** (14 commentaires) : les répondants estiment que la rue est actuellement en mauvais état et qu'elle nécessite une attention particulière, notamment la réfection du revêtement de la chaussée et la réparation des nids de poule.
- **Vitesse de la circulation** (14 commentaires) : les personnes interrogées ont indiqué que la vitesse de la circulation était un problème sur ce segment de rue.
- **Circulation autour du terrain de golf** (neuf commentaires) : certains résidents du secteur sont préoccupés par la circulation sur la rue pour accéder au terrain de golf. La plupart de ces préoccupations sont liées à la vitesse (six commentaires sur neuf).

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en considération
Le chemin Niakwa entre le chemin Royal Salinger et l'endroit où il se termine à la rivière Seine est partagé par les automobilistes, les piétons et les cyclistes. La séparation des modes de transport augmenterait la sécurité de tous.	La construction d'un trottoir ou d'une piste polyvalente nécessiterait l'urbanisation de la rue, ce qui n'entre pas dans le cadre du projet de modération de la circulation. Les politiques de la Ville concernant l'aménagement de trottoirs sur les rues locales sont en cours de révision dans le cadre de la mise à jour des stratégies en matière d'infrastructure pour les piétons et les cyclistes.
La vitesse de la circulation sur ce segment de rue est une préoccupation pour la majorité des personnes qui ont répondu au sondage.	Les commentaires des répondants confirment la nécessité de ce projet. Les mesures de modération de la circulation proposées contribueront à ralentir la vitesse des véhicules.
L'état actuel de la chaussée (par ex., les nids-de-poule) aggrave les problèmes de sécurité sur la rue.	Les défaillances du revêtement sont réparées avec de l'asphalte pour rendre la surface sûre jusqu'à ce que la rue soit identifiée pour un renouvellement de l'enduit superficiel.
Le chemin Niakwa a besoin d'une refonte complète avec des trottoirs, de l'éclairage et une surface de revêtement adéquate.	L'urbanisation de la rue n'entre pas dans le cadre du projet de modération de la circulation. Une refonte majeure du chemin Niakwa n'est pas envisagée pour le moment. L'éclairage sera amélioré à l'intersection des chemins Niakwa et Royal Salinger pour satisfaire aux normes en vigueur.
La circulation associée au terrain de golf est une préoccupation des résidents. Il faut rappeler aux membres de ralentir et de respecter les autres usagers de la route.	Les mesures de modération de la circulation modifient physiquement la chaussée, contribuant à ralentir la vitesse de tous les automobilistes. Le Niakwa Country Club a été consulté en tant que partie prenante de ce projet. La Ville transmettra les commentaires au terrain de golf, mais ne peut garantir ce que ce dernier fera de cette information.

Prochaines étapes

Ce que nous avons entendu dans le cadre de ce sondage nous a permis d'élaborer une proposition de solution, que nous présenterons à la collectivité pour obtenir des commentaires à l'automne 2022. À la suite de la phase 2, nous présenterons une conception finale à des fins d'information et en vue d'une mise en œuvre en 2023.

Annexes

Annexe A – Carte postale promotionnelle

Annexe B – Signalisation sur la rue

Annexe C – Résultats du sondage en ligne